

Le 11 mai 2010

Monsieur David Tilson  
Président  
Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

Je vous écris parce que je m'inquiète du sort des réfugiés et pour vous dire que le Canada devrait continuer de servir d'asile aux personnes fuyant la persécution. C'est pourquoi il faudrait, pour certains aspects du **projet de loi C-11**, insister davantage sur la consultation et la participation des groupes qui travaillent avec les réfugiés au Canada.

Même si je souscris à l'objectif du gouvernement d'accélérer le traitement des demandes, je ne crois pas que l'on devrait inscrire dans le projet de loi la prédétermination des cas en fonction du « pays d'origine ». Chaque demande doit être jugée selon ses mérites. De plus, il serait important que les raisons de compassion et de justice soient inscrites dans le projet de loi.

J'exhorte le Comité permanent à **examiner soigneusement le projet de loi C-11, à solliciter de manière exhaustive l'avis du public et, surtout, à consulter les plus vulnérables — les demandeurs d'asile eux-mêmes — ainsi que les personnes travaillant avec eux.**

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pam McCarroll  
25 Ternhill Crescent  
Toronto (Ontario)  
M3C 2E4

c.c. M. Maurizio Bevilacqua, vice-président (Parti libéral)  
M. Thierry St. Cyr, vice-président (Bloc Québécois)  
M<sup>me</sup> Olivia Chow (NPD)